



AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

L'Ecole de L'Hôtellerie et du Tourisme de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (EHT-CEMAC) est une Institution Spécialisée de Formation de la Commission de la CEMAC ayant son siège à Ngaoundéré en République du Cameroun. L'Ecole avec son arrimage au système Licence Master Doctorat (LMD), a pour missions principales :

- ✓ La formation, le perfectionnement, le recyclage et la spécialisation des personnels des métiers de l'hôtellerie et du tourisme ;
- ✓ L'appui au développement des métiers de l'hôtellerie et du tourisme sous forme de service de consultant ;
- ✓ La promotion de la recherche dans les métiers de l'hôtellerie et du tourisme ;
- ✓ L'expertise spécifique aux Institutions et aux Etats membres de la CEMAC en matière d'hôtellerie et de tourisme ;
- ✓ Le développement des partenariats avec d'autres institutions similaires de formation pour augmenter l'accessibilité à la formation des cadres techniques.

Elle participe en tant que de besoin et suivant les modalités fixées de manière conjointe par ses instances compétentes, à l'évaluation des formations dans les métiers de l'hôtellerie et du tourisme dispensées dans les Institutions privées d'enseignement, conformément aux lois et règlements en vigueur dans chaque Etat membre.

Afin de lui permettre de réaliser ses missions, conformément aux textes communautaires en vigueur, elle se propose de **pourvoir au poste d'Agent Comptable (AC)**

1- CONDITIONS DE RECRUTEMENT DE L'AGENT COMPTABLE

Pour faire acte de candidature, les intéressés devront remplir les conditions suivantes :

- 1) Être ressortissant de la République du Cameroun ou de la République Centrafricaine ;
- 2) Jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité ;
- 3) Être âgé de 50 ans au plus au 1^{er} janvier 2024 ;
- 4) Fournir, préalablement à son engagement les documents ci-après :
 - ✓ Une demande manuscrite-adressée à Monsieur le Directeur Général de l'EHT-CEMAC ;
 - ✓ Des copies certifiées conformes des diplômes, titres universitaires et références professionnelles dûment légalisées par les autorités compétentes ;

- ✓ Un curriculum vitae ;
 - ✓ Un certificat de nationalité ou tout autre document équivalent ;
 - ✓ Un extrait certifié d'acte de naissance, ou de jugement supplétif ;
 - ✓ Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
 - ✓ Une fiche de l'historique du Candidat dûment remplie à retirer au Cabinet du Directeur Général de l'EHT ou à télécharger dans le site web : www.ehtcemac.com ;
 - ✓ Deux photos 4x4 datant de moins de trois (03) mois.
- 5) Satisfaire, devant les médecins agréés par l'autorité compétente, aux visites médicales d'aptitude au poste envisagé.
 - 6) Au cas où la candidature est retenue, le dossier sera complété par une décision de détachement, si l'intéressé est fonctionnaire de l'Etat Camerounais ou l'Etat Centrafricain.
 - 7) Le défaut de production ou la falsification des documents ci-dessus énumérés, entraîne le rejet de la candidature. De plus, la falsification de l'une quelconque de ces pièces constitue, quelle que soit la date à laquelle elle a été constatée, un motif de licenciement sans préavis, ni indemnité, et ce, sans préjudices des poursuites judiciaires éventuelles.

II- MISSION ET PROFIL DE L'AGENT COMPTABLE

A. Mission : Contenu du Poste

L'Agence Comptable est placée sous la responsabilité d'un Agent Comptable ayant rang et prérogatives de Directeur. A ce titre, il a pour attributions de :

- Exécuter les dépenses, l'encaissement des recettes et le recouvrement des créances constatées hormis la TCI ;
- Tenir la comptabilité suivant les dispositions réglementaires en vigueur ;
- Être personnellement et pécuniairement responsable des opérations de paiement, de maniement et de conservation de fonds ainsi que de mouvement de comptes ;
- Pouvoir déléguer certaines de ses tâches à des agents placés sous sa responsabilité ;
- Décrire les mouvements de fonds ainsi que les opérations ou d'ordre sans exception
- Adresser mensuellement au Directeur Général un exemplaire de la balance des comptes du grand livre ;
- Fournir toute autre information comptable au Directeur Général ;
- Produire un état des restes à recouvrer et à payer ;



- Préparer et présenter le rapport des comptes de gestion relatifs à la balance des comptes, aux états des recettes, des dépenses et des investissements.

L'Agent Comptable est nommé par le Conseil des Ministres de l'UEAC.



B. Profil de l'Agent Comptable

1) Formation universitaire :

Diplôme : Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures Bac + 4 (Master/ Maîtrise, DEA, DES S) en comptabilité, finance ou tout autre diplôme équivalent ;

Langue : bonne maîtrise du français, très bonne maîtrise de l'anglais et/ou de l'espagnol souhaitée.

2) Expérience professionnelle

- Justifier d'une expérience cumulée d'au moins cinq (5) ans dans la gestion financière et comptable au sein d'une administration publique et/ou d'une organisation Internationale. La production des différents textes de recrutement et/ou de nomination aux différents postes occupés constituent les éléments matériels nécessaires et suffisants de la justification de l'expérience. Justifier d'une connaissance avérée de la gestion de la trésorerie des Organismes Internationaux.

3) Compétences techniques de base :

Savoir :

- Bonne maîtrise des normes et des procédures comptables, ainsi que les logiciels informatiques spécialisés ;
- Avoir un excellent sens du contact dans la gestion des relations avec les fournisseurs, les agents des autres services et les clients ;
- Bonne connaissance des normes juridiques (droit du travail et des sociétés, code des marchés communautaires), fiscales et comptables ;

Savoir-faire :

- Faire preuve de tact et de diplomatie dans l'exercice de ses fonctions ;
- Avoir un sens de responsabilité, de rigueur, d'écoute, de précision et de méthode ;
- Avoir le sens de la confidentialité, de la communication, de l'autonomie et de l'organisation ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (base des données, logiciel de comptabilité, tableur, traitement de texte, E-mail et autres outils de communication informatique, etc.
- Montrer la capacité à travailler dans un environnement multiculturel.

4) Compétences associées

- Intégrité,
- Humilité,
- Rigueur et méthode,
- Capacité de synthèse et clarté,
- Capacité à animer une équipe,
- Discrétion,
- Avoir confiance en soi.

III- DEPOT DE DOSSIER DE CANDIDATURE

Les enveloppes contenant le dossier complet de chaque candidat porteront la mention « RECRUTEMENT DE L'AGENT COMPTABLE A L'EHT-CEMAC ». Elles doivent parvenir, sous pli fermé et sans mention extérieure du nom du candidat, au siège de l'Ecole de l'Hôtellerie et du Tourisme de la CEMAC sis à Ngaoundéré à l'adresse suivante : Direction Générale de l'EHT-CEMAC BP 113 Ngaoundéré, République du Cameroun.

Tout dossier incomplet ou ne respectant pas les conditions d'anonymat sera purement et simplement rejeté.

Date limite de dépôt des candidatures : 31 juillet 2023

Fait à Ngaoundéré, le 22 MAI 2023
Le Directeur Général



[Signature]
M. BOUTOUNDOU ODILON Yves-Martial

POLE D'EXCELLENCE